

Simon de Montfort à St. Antonin

Par Michel Ferrer

Voilà 800 ans, au mois de mai 1212, Simon de Montfort arrivait à Saint-Antonin. Ce grand personnage - mort sous les remparts de Toulouse qu'il assiégeait - est passé, hélas, dans notre ville, où il a laissé le souvenir d'un siège cuisant.

C'était dans le cadre de la « croisade des Albigeois ». À cette époque Saint-Antonin était en plein essor. Aussi ce siège ⁽¹⁾ fut pour la ville une catastrophe, et son vicomte Pons, ainsi que son gouverneur Adhémar payèrent très cher la résistance qu'ils opposèrent au représentant de la papauté.

Généralités

Les légats du pape, Pierre de Castelnau et Raoul, pressèrent Raymond VI d'expulser de ses États les cathares, autrement appelés albigeois. Le comte le promit mais, peu porté à user de rigueur, il fut retenu par les sentiments de ses barons qui étaient favorables aux réformateurs. Il fut alors accusé de protéger les hérétiques et fut excommunié par Célestin III (1191-1198).

Plus tard, une nouvelle fois excommunié par Pierre de Castelnau, on lui attribua injustement l'assassinat de ce dernier, crime commis par l'un de ses écuyers près de l'abbaye de Saint-Gilles-du-Gard le 15 janvier 1208.

Ce fut à la suite de cet assassinat qu'Innocent III (1198-1216) appela la chrétienté à une croisade contre le comte de Toulouse et les albigeois.

Du coup l'Occitanie fut le témoin d'un spectacle affligeant qui amena des conséquences douloureuses dont Saint-Antonin eut à pâtir.

La Croisade contre les Albigeois – qui fut la guerre du Nord contre le Midi - commença en 1209 et se termina en 1229 par le traité de Paris ⁽²⁾. Ce dernier eut pour effet de faire entrer les contrées méridionales dans le domaine de la Couronne.

La période héroïque de cette page d'histoire s'étendit de 1209 à 1218. Elle fut entièrement consacrée aux exploits et à l'image du comte Simon de Montfort.

L'hérésie Albigeoise

Les hérésies anciennes, l'affaiblissement de la foi, les désordres des clercs, les scandales causés par les compétitions des dignitaires ecclésiastiques rendirent facile le développement d'égarements, d'erreurs et de méprises. Aussi vers 1150, au milieu de l'anarchie d'une société désorganisée, des idées furent drainées, ainsi que certaines doctrines souvent naïves et simples qui inclinaient les esprits à une critique superficielle, au scepticisme, et qui plus est à la négation.

Dès lors se créèrent certaines croyances qui lentement s'infiltrèrent et gagnèrent les masses sous des appellations diverses : valdisme, catharisme, religion des patarins. Puis fut prise l'habitude de les désigner toutes d'un même terme : l'albigisme.

Dans notre Midi à la fois léger, inquiet et frondeur du XII^{ème} siècle, l'hérésie nouvelle se développa sans difficultés : Vaudois et Albigeois exercèrent librement leur culte, prêchèrent leurs doctrines, possédèrent leurs cimetières particuliers, etc.

Il faut savoir qu'un hérétique dénommé Henri avait parcouru plusieurs provinces, laissant partout des traces de sa funeste influence.

« Cet imposteur avait apostasié ⁽³⁾ de la profession religieuse, et était, à ce qu'on croit, originaire d'Italie, d'où vinrent tous ces restes de manichéens qui infestèrent comme lui les Gaules durant les XI^{ème} et XII^{ème} siècles. Il portait une longue barbe et marchait nu-pieds... Chassé ici et là, il se réfugia en Dauphiné et en Provence, et s'associa avec un hérétique nommé Pierre de Bruys qu'il voyait comme son maître... Ils ne voulaient ni autels, ni églises matérielles, refusaient d'honorer la croix, soutenaient qu'il n'y avait point de sacrifice à la messe, que les évêques et les prêtres ne consacraient pas le corps et le sang de Jésus-Christ, et qu'enfin il ne fallait pas prier pour les morts. Ils parcoururent ensemble les deux provinces et y semèrent leurs erreurs ⁽⁴⁾ ».

De nombreux seigneurs féodaux, pour s'enrichir des biens des églises et des monastères et justifier leurs pillages, se firent alors les protecteurs des sectateurs albigeois.

Dès lors, toutes sortes d'exactions furent commises. Ainsi Roger II, vicomte de Béziers, jeta en prison l'évêque d'Albi et trouva plaisant de lui donner pour geôlier un hérétique. À Pamiers, un homme de l'abbaye de Saint Antonin ⁽⁵⁾ fut coupé en morceaux par les gens du

comté de Foix qui, après avoir dévasté l'église d'Urgel, utilisèrent les bras et les jambes des crucifix pour en faire des pilons destinés à broyer les condiments.

Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, écrivit aux évêques pour leur signaler le danger.

Le pape Eugène III (1145-1153), qui venait prêcher en France la croisade (1146), fut lui-même alarmé. Il chargea le cardinal Albéric, évêque d'Ostie, son légat, de combattre les hérétiques dans les provinces méridionales. Albéric se fit accompagner de Geoffroy, évêque de Chartres, et de Saint Bernard, abbé de Clairvaux, qui était connu pour avoir une haute vertu, une parole puissante et un grand zèle pour la pureté de la foi.

Au mois de septembre 1177, Raymond de Toulouse, effrayé des progrès des hérétiques, écrit au chapitre général de Cîteaux :

« Cette hérésie a tellement prévalu, qu'elle a mis la division entre le mari et la femme, le père et le fils, la belle-mère et la belle-fille. Ceux qui sont revêtus du sacerdoce se sont laissé corrompre ; les églises sont abandonnées et tombent en ruines ; on refuse d'administrer le baptême ; l'Eucharistie est en exécration, et la pénitence méprisée... » ⁽⁶⁾.

De plus, la venue de nouveaux seigneurs puissants risquait de compromettre l'équilibre auquel on était parvenu entre les forces en présence. Cela explique la réaction hostile des bourgeois face à une invasion dont ils sentaient qu'elle allait mettre en cause leurs positions. Ce fut la résistance des Biterrois, le ralliement des Toulousains à ce comte qu'ils n'avaient cessé de combattre, et le fait qu'après Muret les villes de Septimanie fermèrent leurs portes devant Montfort. Il en fut ainsi pour Saint-Antonin et son valeureux vicomte, ralliés au comte de Toulouse, Raymond VI.

Bien évidemment, la croisade continua à être prêchée en France. En 1178, une première mission avait été envoyée en Occitanie, patronnée par Louis VII et Henri II Plantagenet. Une centaine de chevaliers avaient alors été enrôlés par l'évêque de Toulouse et l'abbé Pierre des Vaux de Cernay.

Raymond VI de Toulouse, faible et indécis, pour maintenir ce qui lui restait d'autorité, ménageait ses sujets et ses vassaux. Il devint de ce fait leur complice dans l'hérésie. C'est alors que Célestin III l'excommunia (1198).

De ce temps les comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges, alliés, espéraient arrêter Montfort en menaçant Gaillac. Mais ce dernier n'en continua pas moins sa tournée victorieuse, et les trois comtes, penauds, rentrèrent à Toulouse.

La décision de la croisade

Pendant que le clergé méridional résistait aux ordres des légats du pape, la propagande hérétique se poursuivait activement. Le découragement gagna les prélats. Innocent III persista. Il leur recommanda la conversion par la prédication et, le 19 novembre 1206, il leur demanda de s'adjoindre dans cette œuvre des apôtres, hommes d'une vertu éprouvée qui, prenant pour modèle la pauvreté du Christ, vêtus d'humbles habits, « *iront trouver les hérétiques, et, par l'exemple de leur vie comme par leur enseignement, tâcheront, avec la grâce de Dieu, de les arracher à l'erreur* ». Ce sera l'esprit même de l'ordre des Dominicains.

Le danger était grand car la lutte était sans résultat. Le Pape s'adressa alors à la puissance politique. Le comte de Toulouse ne voulait ni ne pouvait intervenir. Quant au roi Philippe-Auguste, il invoqua avec raison ses difficultés du moment.

Alors le Pape s'adressa aux nobles français, c'est-à-dire aux gens du Nord, les Francimans.

Raymond VI continuant à entretenir des bandes de routiers, fléaux des églises et des monastères, fut à nouveau excommunié. Ce fut alors que le prélat pontifical Pierre de Castelnau fut assassiné. Raymond fut aussitôt accusé d'avoir armé le bras du meurtrier.

L'événement était grave ! Le Pape fulmina. Il donna « *permission à tous de poursuivre la personne de Raymond et de s'emparer de ses terres* ».

Ce fut l'abbé de Grandselve ⁽⁷⁾, Arnaud Amaury, qui prêcha la croisade. Simon de Montfort la conduisit.

Le siège du 6 mai 1212

En 1211, Lavaur fut pris. Puis l'armée croisée prit Puycelcy proche de Saint-Antonin. La chanson dit alors : « *Et puis se présentèrent les gens de Saint-Antonin, sans armes et sans écu, et ils firent alors leur accord en hommes avisés* ». Cela signifie que les Saint-

Antoninois avaient choisi de ne pas résister. Laguépie et Saint-Marcel firent aussi leur soumission. Après s'être dirigé vers Rocamadour, Simon revint vers Lavaur en compagnie du traître Baudouin, le frère de Raymond VI. Ils passèrent à Saint-Antonin où ils couchèrent.

Sujets des comtes de Toulouse depuis longtemps, les habitants de Saint-Antonin qui avaient accueilli avec complaisance les idées vers lesquelles allait la bienveillance du comte, ouvrirent leurs portes à Raymond VI :

« *Cels de Sent Antoni s'en son a lui tornet* ». (Ceux de Saint-Antonin sont à lui revenus).

Mais Montfort ne tarda pas à reparaître. Il traversa le Tarn à Albi en janvier 1212. Avec les renforts reçus de Baudouin, il occupa Rabastens, puis Gaillac. Saint-Antonin n'était pas loin. Mais les habitants, sous la direction du gouverneur Adhémar Jourdain, décidèrent de résister et ils le firent courageusement.

Aux menaces de l'évêque d'Albi, Pierre de Barem, lieutenant de Montfort qui conduisait l'avant-garde de l'armée, Adhémar Jourdain répondit fièrement : « *Que le comte de Montfort sache que jamais les bourdonniers ne viendront à bout de prendre mon château* ».

Il appelait « bourdonniers » les croisés, parce qu'ils portaient des bourdons pour marque de leur pèlerinage. Simon, informé de cette bravade, se promit d'en faire repentir le gouverneur. Il arriva à Saint-Antonin, planta son camp dans la plaine où coule la Bonnette.

« *L'armée de Simon, raconte le moine Pierre des Vaux de Cernay, vient aussitôt planter son camp devant la ville. Elle est aussitôt assaillie par les habitants qui font une sortie. Les sergents de Montfort les repoussent avec vigueur dans la place et, à peine le temps de cuire un œuf, la ville est conquise* », dit le témoin Guilhem de Tudèle, qui deviendra peu de temps après gouverneur de la ville de Saint-Antonin. Ce personnage est connu par ailleurs pour être l'auteur de « *La chanson de la Croisade* » où il est dit :

« *En la ost dels crozats a gran noisa e grant brug ;*
« *Sent Marcel dëroqueron et fondero, so cut,*
« *E a Sent Antoni s'alberguëron trastuit,*
« *E no cug que aguëssatz a lezer un ou coit,*
« *Que ilh l'agon conquis meisma sela noit ;*
« *De mortz e de negatz n'i ac be vint e oit*

« Dels borzes de la vila, e detz que s'en so fuit ;
 « Al mostier s'en aneron femnas et-orne tuit,
 « Mas lotz los raubè om e si remazo nut ;
 « Els clercs foron raubatz, e lor fan gran enut
 « Li ribaut els garson.
 « Sent Antoni fo près, si corn ditz la chanson ;
 « En Azemar Jorda, ne menon en prezon
 « E en Pons lo vescomte e no sai cans se s'on ».

« Dans l'armée des croisés, il y eut grand fracas et grand bruit. Ils démantelèrent, je crois, et rasèrent Saint-Marcel, puis s'en allèrent loger tous à Saint-Antonin. Je crois que vous n'auriez pas eu loisir de faire cuire un œuf dans le court laps de temps qu'il leur fallut cette nuit-là pour s'en emparer. Des bourgeois de la ville, il y en eut bien vingt-huit de tués ou de noyés ; une dizaine d'entre eux purent s'enfuir. Les autres, hommes et femmes, s'enfermèrent dans le monastère ; mais tous furent dépouillés et restèrent nus ; les clerks aussi furent dépouillés, et grandes furent les vexations que leur firent les ribauds et les valets de l'armée. Saint-Antonin fut pris, comme l'apprend la chanson. Azemar Jordain fut emmené en prison, ainsi que le vicomte Pons, et je ne sais combien d'autres ».

Après un combat d'une heure, les gens de Montfort se rendirent maîtres de trois barbicanes ou autres ouvrages extérieurs. Mais la nuit arriva et les empêcha de poursuivre leur entreprise. Cependant, les assiégés, surpris et effrayés par une action si vigoureuse, perdirent courage. Plusieurs tâchèrent de se sauver par la porte opposée au camp. Mais les croisés s'en aperçurent. Ils les poursuivirent, en saisirent le plus grand nombre, et firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent.

À Minuit, Pons, vicomte de Saint-Antonin, jugea que la ville allait être prise infailliblement le lendemain. Il offrit à Montfort de la lui remettre, à condition de pouvoir se retirer où il voudrait. Le général refusa sa demande. Le vicomte se trouva dans l'obligation de se rendre à discrétion.

La prise de la ville eut lieu *« le dimanche 6 mai 1212, dans l'octave de la Fête-Dieu »* ⁽⁸⁾.

Les croisés entrèrent dans la place de très bonne heure. Ils exécutèrent trente des principaux habitants, puis ils pillèrent et saccagèrent la ville. Simon pardonna à tous les autres *« afin de ne pas dépeupler le bourg »*.

Dans la ville livrée au pillage, comme le dit la chanson, rien ne fut épargné : ni le clergé, ni le monastère. Quant au vicomte Pons, au gouverneur de la ville, Adhémar Jourdain, ils furent, sur l'ordre de Simon de Montfort, « conduits et enfermés dans une étroite prison » à Carcassonne avec plusieurs autres chevaliers.

Dès lors, Simon disposa du gouvernement de la ville en faveur de Baudouin, frère de Raymond VI.

Pons, Adhémar et tous les chevaliers pris à Saint-Antonin moururent dans les tours du château de Carcassonne.

La mort de Simon de Montfort

Le 25 juin 1218, Simon de Montfort est sous les remparts de Toulouse qu'il assiège. Alors qu'il fait ses dévotions, on l'avertit d'une sortie des Toulousains. Recevant une dernière fois la communion, il enfile son heaume et monte au combat. C'est alors qu'il est blessé à mort : une « bricole », machine de jet utilisée en contrebatterie sur les remparts de la ville et actionnée par un groupe de femmes, lui lance une pierre d'une demi-douzaine de kilos à une vitesse telle que sa protection de tête explose en même temps que son crâne !

Extrait de :
Abécédaire de Noble-Val, volume 7, inédit.

(1) *Saint-Antonin subira d'autres sièges ; ceux des Anglais durant la Guerre de Cent Ans (1351 et 1353) et celui de Louis XIII en juin 1622.*

(2) *Traité du 12 avril 1229, signé entre Louis IX et Raymond VII, comte de Toulouse.*

(3) *apostasier : renoncer à sa religion.*

(4) *Histoire générale de Languedoc, livre XVIII, ch. LXXIV.*

(5) *Il s'agit bien de notre saint local, dont l'abbaye de Pamiers, sa ville natale, porte le nom.*

(6) *Histoire générale de Languedoc, livre XIX, ch. LXXII.*

(7) *sise sur la commune de Verdun-sur-Garonne (82).*

(8) *D'autres sources disent : « Montfort enlève Saint-Antonin de vive force dans la nuit du 20 au 21 mai 1212 ».*